



## NOUVELLES DU SIÈGE

2. Le mot du président.
3. Le mot du trésorier général.
  - Quelques sujets évoqués lors du congrès.
  - Alerte cotisations.
4. Informations pratiques.
5. À vos agendas.
  - Distribution des prix dans les LM.

## ACTUALITÉS

5. Entrevue avec le ministre de la défense.
5. Le timbre Caroline Aigle.
6. Le congrès de Nîmes.
7. Ravivage de la Flamme.

## HISTOIRE ET TÉMOIGNAGES

8. Corse 1943 par R. Oberti.
9. L'EMP d'Epinal par B. Canniccioni.
10. Étudiants en uniforme par R. Calmettes.
12. Histoire d' Hubert Pénote par G. Pénote.
13. Passage en revue de l'école de Billom par J. Keller.
14. À propos d'une éducation inachevée par R. Morillon.

## CULTURE

17. L'art de la négociation 2<sup>e</sup> partie par L. Maître.
22. L'Hermione par R. Morillon.
24. L'armée chilienne renforcée par des A E T par M-J.Tatin-Sanchez.

## MÉMOIRE ET PATRIMOINE

27. Le mémorial virtuel des AET morts pour la France dans la Grande Guerre par G. Tatin.
28. 14 juillet 1914 - Extrait du journal l'Impartial par J. Massiat.

## COURRIER DES LECTEURS

31. Lettre de René Clair.
32. Avenir de notre association par M. Kapferer.
33. Lettre du directeur d'Hériot.

## VIE DE L'ASSOCIATION

### 34. VIE DES ÉCOLES

34. Aix : Fête des rois
35. Autun : Voyage en Chine

### 49. VIE DES PROMOTIONS

39. Le Mans 52 - 56 en Haute-Loire par G. Meunier.
40. Rassemblement des anciens d'Hériot.

### 41. VIE DES SECTIONS

### 79. DES AET ÉCRIVENT

65. Un AET réussit le plus long brevet cycliste par T. Mourlanne.
66. Hallucinations par J.J. Noirot
67. Un seul cœur, un seul drapeau par Hamlaoui Mekachera.
68. Un rêve brisé par Louis Ericher.
69. La BD (suite) par J-M. Grosdidier.

## LE CARNET

70. Hommage à Ulysse Pastre.
71. État-civil.

NDLR : Notre magazine, comme notre association, se situe au-delà de toute conviction politique, philosophique ou religieuse. Nous sommes au service des membres de l'association, et au service de la communauté nationale.

Les articles proposés dans le magazine n'engagent que leurs auteurs auxquels il est simplement demandé de respecter l'esprit qui anime l'association.

• **Photo de la couv** : illustration du Mémorial des AET, par Mourade Derbane de Buzz-BD, pour Studio-Batignolles (voir page 27).

• **Photo de 4<sup>e</sup> couv** : le logo AET sur la muraille de Chine (voir page 38).

# LE MOT DU PRÉSIDENT



Certains d'entre vous se posent des questions quant à l'avenir de notre association, de son image : c'est tout à fait légitime surtout si cette réflexion se prolonge sur la manière d'améliorer les choses en développant de nouveaux outils de communication. Toutefois, l'identité et donc l'avenir de notre association ne peuvent, selon moi, se concevoir que dans un cadre garantissant le lien entre le passé et le présent. C'est précisément l'objet du logo AET qui représente notre marque (marque déposée à l'INPI). Il a pour vocation de rassembler toutes les femmes et tous les hommes qui ont suivi une scolarité, qu'elle qu'en soit la durée, dans les établissements d'enseignement du ministère de la défense, à partir de la création des EMP jusqu'aux collèges et lycées de la défense. Une partie d'entre nous s'est toujours considérée comme « enfant de troupe » ; certes une autre partie, plus jeune, ne se reconnaît pas sous ce vocable, mais nous pouvons tous nous identifier sous la marque AET, synonyme de camaraderie et d'amitié.

Dès le début de mon mandat, je me suis attaché à développer ce lien entre le passé et le présent en renforçant notre présence et nos actions au sein des lycées de la défense, en les associant le plus possible à nos manifestations. C'est ainsi que la présence le 10 mai, devant le monument aux morts de Nîmes à l'issue de notre assemblée générale, d'un groupe d'élèves d'Aix-en-Provence et de leur chef de corps le colonel Vincent Pasquiet (76 LM 77 Ai 83), fut très appréciée par les autorités et les participants. De plus, le samedi 17 mai, lors de la cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe, la remontée des Champs-Élysées depuis le carrefour Balzac

en compagnie des élèves des lycées de la défense d'Autun, d'Aix et de St-Cyr l'École, accompagnés par la musique d'Autun fut également très positivement remarquée par tous les participants. J'adresse mes chaleureux remerciements non seulement aux chefs de corps et à l'encadrement présent, mais surtout, aux élèves et à la musique qui ont parfaitement défilé sur les Champs-Élysées et donné, par leur tenue exemplaire, un panache particulier à cette cérémonie.

Cette manifestation m'a valu beaucoup de félicitations et de témoignages de sympathie et singulièrement ceux du gouverneur militaire de Paris, le général de corps d'armée Charpentier (SC 66-75) qui nous a fait l'honneur de présider, à ma demande, cette cérémonie.

Enfin, notre magazine AET se doit de matérialiser ce lien entre passé et présent. Ce n'est pas toujours facile d'obtenir des articles de la part des plus jeunes. Toutefois, dans le présent magazine, vous trouverez un article des élèves d'Autun qui relate leur voyage en Chine et dans le prochain exemplaire nous diffuserons un autre article d'Autun sur le voyage des élèves méritants. Bien entendu les colonnes de notre magazine sont ouvertes à tous les élèves des lycées de la défense.

Cela dit, je suis bien conscient qu'il faut développer et moderniser nos vecteurs et nos messages de communication ; nous y travaillons.

■ Alain Baudel

# LE MOT

## DU TRÉSORIER GÉNÉRAL



**Q**uelques sujets évoqués lors du congrès de Nîmes :

• **Frais de tenue de compte de la Banque postale.**

Nous allons reprendre les négociations avec la Banque postale pour mettre à plat les conditions de facturation. Notre sous-effectif au siège ne nous a pas permis de le faire plus tôt !

• **Changement de banque.**

Changer de banque n'est pas aussi aisé, j'en ai évoqué les contraintes lors du congrès.

• **Prélèvements automatiques.**

Les prélèvements automatiques début avril (une seule opération dans l'année pour diminuer les frais) se sont bien déroulés. Cependant, il y a encore trop de rejets pour des motifs qui pourraient être évités facilement (changement de banque, de numéro de compte etc.)

• **Liste des adhérents.**

Je réitère mon offre aux sections de leur envoyer la liste de leurs adhérents (avec le mode de paiement) ou la liste des AET qui sont recensés dans leur section de rattachement (pour reprendre contact...). Jusqu'à présent je n'ai pas été submergé de demandes !

• **Cotisation 2014.**

Enfin, n'attendez pas la fin d'année pour vous mettre à jour de cotisation 2014.

Bonnes vacances d'été à toutes et tous, on se retrouve à la rentrée !

■ **Guy Cottreel**  
(Au 61 - 65)

### ALERTE COTISATIONS !!

Attention : la dernière assemblée générale a confirmé la grille tarifaire des cotisations, à savoir :

- **Membre participant (de droit ou sympathisant) : 45 € (avec 4 journaux) ;**
- **Membre participant sans journal : 30 €**
- **Conjoint, veuf ou veuve, parent ou enfant d'AET : 25 € ;**
- **Élève de lycée militaire ou étudiant de moins de 25 ans : 10 €.**

Vérifiez que vous êtes à jour de votre cotisation 2014. Si ce n'est pas le cas, merci de bien vouloir régulariser selon le processus habituel (section ou siège). Ceci ne concerne pas les adhérents en prélèvement automatique. Je compte sur vous !